

Débat d'orientation budgétaire 2022



Conseil d'administration 3 juin 2021

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

- Le contexte
 - Une situation financière consolidée
 - Les évolutions financières constatées
- Les orientations budgétaires
- La procédure d'élaboration du budget

Annexes

Le contexte

- **Une situation financière consolidée FIN 2020:**

- **Le niveau de la trésorerie s'élève à 44 476 282€** (cf annexe 1).

- **Un fonds de roulement (FDR) du budget agrégé à 46 529 202€** (cf annexe 1 bis)

Par entité, il se répartit comme suit :

- Etablissement principal : 39,49 M€ ;
 - CFA Cnam Ile de France : 2,96 M€ ;
 - Fondation du Cnam : 4,07 M€.

Pour l'établissement principal, le FDR mobilisable est de 14,1 M€

(après prise en compte des provisions et des opérations pluriannuelles immobilières votées au budget rectificatif N°1 2021 - cf annexes 1 ter et 2).

Mais il convient de prévoir le financement d'opérations incontournables futures pour une enveloppe globale estimée à ce jour 7,5 M€, dont :

- La mise en sécurité incendie des entresols du site Montgolfier (BR2 2021_ évaluation à hauteur 2,4M€);
 - Le premier équipement et les frais de déménagement pour Landy II (2023) et Synergie II (fin 2022-2023);
 - l'équipement de l'INTECHMER suite à l'opération de construction et de réhabilitation des locaux (2023);
 - l'équipement de la salle serveurs du Landy II.

Le contexte

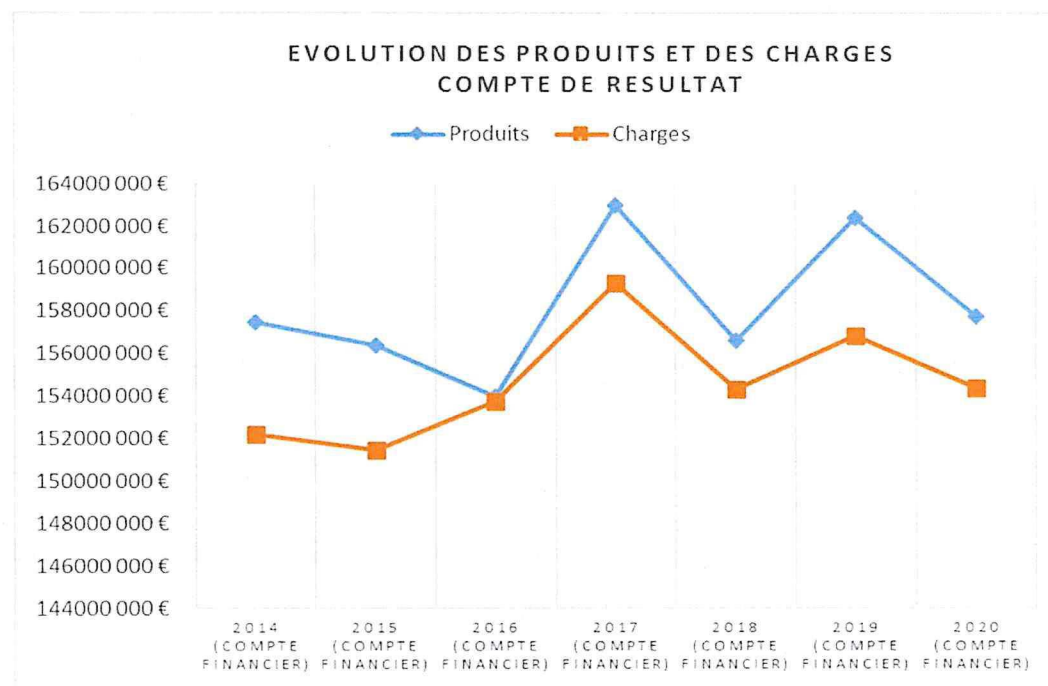
- Les évolutions constatées

On constate sur l'exercice 2020 une **baisse des produits de l'établissement agrégé par rapport à 2019 de 2,82%**.

Cette évolution a concerné trois secteurs d'activité : formation continue, diffusion de la culture scientifique et technique (fermeture du musée) et locations d'espace. Elle résulte de l'impact de la crise sanitaire et d'un constat de baisse du nombre d'auditeurs pour certaines activités de formation.

La subvention pour charges de service public progresse de 0,66% en 2020 (essentiellement hausse des crédits de masse salariale (cf annexe 3).

Cette baisse d'activité s'est accompagnée d'une diminution des charges de 1,59% par rapport à 2019, permettant à l'établissement de dégager un résultat excédentaire en terme de compte de résultat (cf annexe 4).



Le contexte

- Les évolutions constatées

Une évolution des dépenses de personnel maîtrisée

En 2020, les dépenses de personnel représentent 74,58 % des dépenses budgétaires globales. Elles s'élèvent à 113,52 M€ (taux exécution/prévision de 95%) soit une progression de 0,46% par rapport à 2019.

Cette augmentation globale correspond à des évolutions différenciées par poste :

	Variation 2020/2019			
	Etablissement agrégé	Etablissement principal	Cfa Cnam Ile de France	Fondation du Cnam
Personnel fonctionnaires et contractuels (hors convention)	1 149 228,29 €	1 061 889,32 €	90 967,51 €	- 3 628,54 €
Personnel sur convention	438 645,00 €	318 457,46 €	92 549,31 €	27 638,23 €
Vacations administratives & activités accessoires	- 607 573,70 €	- 601 405,76 €	- 6 167,94 €	- €
Vacations d'enseignement	- 465 161,29 €	- 487 546,62 €	22 385,33 €	- €
Total	515 138,30 €	291 394,40 €	199 734,21 €	24 009,69 €

Un ratio dépenses de personnel / recettes encaissables contenu :

	Compte financier 2017	Compte financier 2018	Compte financier 2019	Compte financier 2020
Dépenses de personnel / produits encaissables	73%	75%	72%	75%

Cependant, les éléments du dernier compte financier montre que le ratio progresse de 2017 à 2020 en raison de l'augmentation des dépenses de masse salariale et de la baisse des ressources propres. Il reste inférieur au taux de 77% maximum arrêté lors du dernier débat d'orientation budgétaire.

Risque de contrainte budgétaire sur les exercices suivants si les ressources propres de l'établissement ne progressent pas.

Les orientations budgétaires proposées

Au vu du contexte, les orientations budgétaires s'inscrivent dans la continuité des actions menées depuis 2020 et dans le cadre des axes stratégiques définis dans le projet d'établissement 2019-2023.

Elles sont établies dans l'hypothèse de maintien de la subvention de charges de service public.

1. Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres en s'appuyant sur les axes suivants :

- Développer l'activité des 3 secteurs du Cnam (formation, recherche, culture scientifique et technique);
- Redéfinir le modèle économique avec les centres en région.

3 . Poursuivre la politique de maitrise des dépenses

4. Développer la politique de dématérialisation des processus administratifs

5. Continuer la politique d'investissement immobilier active afin :

- D'améliorer l'accueil et les conditions de travail des auditeurs et des personnels;
- De procéder à la mise en sécurité et l'accessibilité des bâtiments;
- De réduire à terme les baux afin de dégager des marges budgétaires

Les orientations budgétaires proposées :

Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres

Axes stratégiques	Actions 2022
<p><u>Développement</u> : offrir et valoriser une formation adaptée dans tous les territoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du programme de numérisation au service des territoires , (PI Foad); • Poursuite du programme « Au cœur des territoires »; • Intensification du déploiement du BAC +1 (12 labels) sur des sites complémentaires (10 sites rentrée 2020- objectif 40 rentrée 2022); • Poursuite de la valorisation de l'offre de formation dans les territoires, politique de marque et événementiel.
<p><u>Formation</u> : adosser l'offre de formation sur des outils innovants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'accompagnement des EPN dans l'adaptation des modalités d'enseignements et d'évaluations dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 (plan de continuité pédagogique) ; • Finaliser la mise en place de l'offre de formation en blocs de compétences et le développement de l'offre CPF ; • Soutenir les initiatives pédagogiques dites « actives » dans le cadre de l'appel à projets de formations innovantes (3eme année de mise en œuvre), en articulation avec l'augmentation des ressources ; • Poursuivre les efforts de la politique « qualité » : certification QUALIOPI.

Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres

Axes stratégiques	Actions 2022
<p><u>Formation</u> : Rationaliser, adapter et développer l'offre de formation aux besoins du public et des territoires</p>	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les structures pédagogiques de l'établissement public dans le développement de leurs offres de formation :<ul style="list-style-type: none">✓ Soutenir les actions de partenariat ;✓ Continuer le programme de renouvellement des équipements des EPN. • Poursuivre les actions de rationalisation de l'offre de formation dans un processus de soutenabilité budgétaire :<ul style="list-style-type: none">✓ Animer les équipes pédagogiques nationales en privilégiant la dimension transversale et la mutualisation des moyens ;✓ Favoriser les échanges et synergies notamment par la mutualisation des emplois ;✓ Accentuer la fermeture des unités d'enseignement au public trop réduit. • Encourager et accompagner la co-construction de l'offre de formation entre EPN, CFA-IDF, EICnam, Cnam Entreprises, réseau de la réussite Vincent Merle et centres en région, afin de mieux répondre aux besoins des territoires et des milieux socio-professionnels.

Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres

Axes stratégiques	Actions 2022
<p><u>Formation</u> : Rationaliser et adapter l'offre de formation aux besoins du public et des territoires</p>	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite du développement de l'offre de formation en apprentissage pour répondre aux nouveaux besoins (numérique, santé, informatique...);• Développement de l'innovation pédagogique en travaillant sur des méthodes agiles (Hybridation) et sur l'intégration dans les maquettes de sujets liés aux techniques du numérique (UA Apprentis'Lab);• Amélioration des processus internes pour simplifier et optimiser la gestion administrative et financière des contrats d'apprentissage;• Poursuite de la réflexion sur la politique de tarification des formations en apprentissage du CFA du Cnam;• Renforcement de l'accompagnement socio-professionnel des apprentis pour garantir la réussite.

Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres

Axes stratégiques	Actions 2022
<p><u>Recherche</u> : Développer la recherche académique et industrielle au niveau national et international</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le renforcement des relations entre les laboratoires et le monde des entreprises : <ul style="list-style-type: none"> ➤ mise en œuvre de recherches partenariales ; ➤ accueil d'un nombre plus élevé de doctorants en convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE); ➤ organisation d'une journée partenariale ; • Poursuivre l'incitation à répondre aux appels à projets européens en collaboration avec HESAM Université et aux appels à projets de l'ANR; • Poursuivre le programme pluriannuel de soutien aux équipements des laboratoires (renouvellement et innovation) (220k€ par an).
<p><u>Recherche</u> : Mettre en place des programmes transverses en vue de développer la pluridisciplinarité et de mutualiser les ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en place d'un programme transverse autour de la modélisation numérique. • Renforcer les moyens de calculs numériques mutualisés sur plusieurs laboratoires • Mettre en place un programme transverse en Santé et Travail avec en préfiguration, l'organisation d'un séminaire de recherche pluridisciplinaire avec l'EHESP
<p><u>Recherche</u> : Développer la visibilité et le rayonnement de la recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des actions de communication à l'attention du réseau et des auditeurs pour améliorer le lien formation-recherche; • Poursuivre la politique de diffusion de la production scientifique sur le portail HAL (Hyper Articles en Ligne) institutionnel.

Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres

Axes stratégiques	Actions 2022
<p>Développer le patrimoine, l'information et la culture scientifique et technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer la réorganisation du Musée et de ses espaces : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre le travail sur le programme scientifique et culturel (PSC) du musée; ✓ Lancer une étude sur les publics et réfléchir aux outils CRM à mettre en place pour fidéliser et développer les publics; ✓ Faire évoluer les outils de médiation physique et numérique, en s'appuyant sur les expérimentations mises en œuvre pendant la crise sanitaire. • Poursuivre les efforts pour un accès plus large aux travaux scientifiques du Cnam : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre le développement de la politique de science ouverte ; ✓ Renforcer le lien science – société : pérennisation des outils de diffusion des travaux du Cnam auprès du grand public (Podcast ...). • A l'occasion de l'ouverture au public de l'INSEAC, produire une exposition et un programme culturel ambitieux autour de la notion de métissage culturel. • Redéployer le patrimoine écrit du Cnam (2021-2023) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser le transfert de toutes les collections documentaires conservées dans les sous-sols du bâtiment de la rue Conté vers le nouveau bâtiment du Landy ; ✓ Redonner de la cohérence aux collections, notamment pour les périodiques ; ✓ Améliorer l'état de conservation et de signalement des collections ; ✓ Rationaliser les réserves des archives du Cnam.

Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres

Axes stratégiques	Actions 2022
Redéfinir les modèles économiques avec les centres en région	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre l'analyse des flux financiers et d'activité entre l'établissement public et les centres Cnam en région;• Revoir le modèle de reversement des centres Cnam en région vers l'établissement public;• Consolider l'activité du GIE Cnam-IDS nouvellement créé.

Les orientations budgétaires proposées :

Poursuivre la politique de maîtrise des dépenses

Axes stratégiques	Actions 2022
<p>Inscrire la politique RH dans une démarche pluriannuelle de pilotage des emplois et de la masse salariale</p>	<p><i>Contrainte budgétaire : maintenir le taux de saturation en dessous de 77%</i></p> <p>1. Poursuivre l'évolution de notre structure d'emplois :</p> <p>Développer la capacité d'enseignement de l'établissement en augmentant la part des enseignants-chercheurs sur l'ensemble des personnels, dans le cadre de la contrainte budgétaire ;</p> <p>2. Mise en œuvre des nouvelles dispositions règlementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loi dite « transformation de la fonction publique » : rupture conventionnelle, prime précarité, prise en charge de la mutuelle... ; • Loi de programmation de la recherche. <p>3. Consolider les dispositifs de pilotage pluriannuel des emplois et de la masse salariale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir et maîtriser les flux de recrutement en inscrivant le dialogue de gestion RH annuel dans une perspective pluriannuelle (évolution des moyens, des besoins et de l'activité); • Programmer les campagnes de recrutement pour permettre une meilleure visibilité de la trajectoire de la masse salariale; • Poursuivre les travaux d'amélioration de la prévision budgétaire des vacations administratives.
	13

Axes stratégiques	Actions 2022
<p>Inscrire la politique RH dans une démarche pluriannuelle de pilotage des emplois et de la masse salariale</p>	<p>4. Poursuivre les actions en faveur de la reconnaissance et de la valorisation des compétences des personnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'outils de suivi et d'analyse RH en faveur d'actions de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ; • Mise en œuvre d'une politique de recrutement en adéquation avec les besoins de l'établissement ; • Mise en œuvre d'une politique de rémunération plus attractive des personnels Biatss. <p>5. Poursuivre les efforts de maîtrise des enveloppes d'heures d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'application des règles des seuils d'ouverture des UE ; • Saturer les heures statutaires en réduisant toute forme de sous-service, avant de faire appel à des vacataires. <p>Au vu du taux d'exécution de <u>l'enveloppe d'HED allouée aux EPN, CLE</u> sur les exercices précédents (90% 2017/2018, 93% 2018/2019, 90% 2019/2020 : cf. annexe 6) et des nouveautés à prendre en compte (<i>Nouvelles accréditations, UE langue obligatoire...</i>), il est proposé de maintenir l'enveloppe maximum du dialogue 2022 à hauteur de celle accordée l'année précédente soit : 180 000 HED.</p> <p>Cette enveloppe sera ajustée au moment du dialogue de gestion budgétaire en fonction de la réalisation de l'activité.</p> <p>L'enveloppe pour Cnam entreprises, l'Eicnam et le CFA sera établie en fonction de l'évolution de l'activité financée.</p> <p>6. Déployer et installer le nouveau SIRH de l'établissement en 2022</p>

Axes stratégiques	Actions 2022
Maitrise et amélioration du pilotage des dépenses et Optimisation des ressources	<ul style="list-style-type: none">• Maitriser les dépenses de fonctionnement :<ul style="list-style-type: none">Accompagner la politique responsable et sociétale de l'établissement (RSE) par un achat solidaire, notamment dans le cadre du schéma directeur du handicap, et respectueux de l'environnement tout en poursuivant les actions de mutualisation et de rationalisation des coûts. • Améliorer la qualité de la prévision budgétaire pour optimiser l'utilisation des ressources et dégager des marges de manœuvre pour les actions de développement. • Continuer les actions menées sur les modalités de programmation afin d'optimiser les taux d'exécution des dépenses :<ul style="list-style-type: none">➤ Analyser les contrats pluriannuels (exemple : contrats de recherche) et adapter la programmation de chaque exercice aux besoins de l'activité;➤ Anticiper les décalages d'activité et les besoins de reprogrammation éventuels, notamment pour les opérations pluriannuelles immobilières (patrimoine).

Les orientations budgétaires proposées :

Développer la politique de numérisation des processus administratifs

Axes stratégiques	Actions 2022
Numérisation des processus	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre le développement du paiement en ligne dans le processus d'inscription pédagogique;• Mise en place d'une solution de parapheur électronique dématérialisé (<i>e-parapheur</i>) ;• Mise en œuvre de la dématérialisation du processus de recrutement des vacataires sur sage ;• Phase 2 de la mise en œuvre du service facturier ;• Poursuivre la réflexion sur la dématérialisation des actes de gestion.

Les orientations budgétaires proposées :

Continuer la politique d'investissement immobilier active

Axes stratégiques	Actions 2022
<p>Améliorer l'accueil et les conditions de formation des auditeurs et de travail des personnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre : <ul style="list-style-type: none"> ✓ les opérations stratégiques (hors CPER et hors opérations réglementaires) : <i>Coût prévisionnel 2022 : AE 1,820 M€ ; CP 1,990 M€</i> ✓ l'opération de rénovation du site Gay Lussac (ravalement et menuiseries extérieures) (1,843 M€): <i>Coût prévisionnel 2022 : CP : 1,3 M€</i> • Achever la réhabilitation du bâtiment accès 6 financée sur le plan de relance : <i>Coût prévisionnel 2022 : CP 1,307 M€</i>
<p>Mise en sécurité et en accessibilité des bâtiments</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer le plan de mise en accessibilité des bâtiments débuté en 2016 : <i>Coût prévisionnel 2022: AE 1,9 M€; CP 1,2M€.</i> • Poursuivre la mise en sécurité incendie du site Montgolfier • Impulser des nouvelles opérations en fonction des besoins de l'établissement et des capacités de financement.

Le processus d'élaboration du budget

Le budget est élaboré sous l'autorité de l'administrateur général conformément aux priorités et aux orientations définies par le conseil d'administration en cohérence avec les dispositions du contrat pluriannuel d'établissement (art R719-64 du code de l'éducation).

Le dialogue budgétaire s'inscrit dans le processus global d'allocations des moyens de l'établissement.

La procédure d'élaboration du budget :

- **3 juin** : Débat d'Orientation Budgétaire;
- **Mi juin** : Lettre de cadrage qui décline les orientations arrêtées par le conseil d'administration et précise le cadrage budgétaire et les priorités ;
- **Juillet – novembre** : dialogue de gestion
 - entre les CRB et les SO qui leur sont rattachés

Le CRB anime le dialogue de gestion itératif, agrège les données budgétaires des SO, arbitre et consolide les prévisions budgétaires dans le respect des objectifs fixés.

- Entre les CRB et l'ordonnateur principal

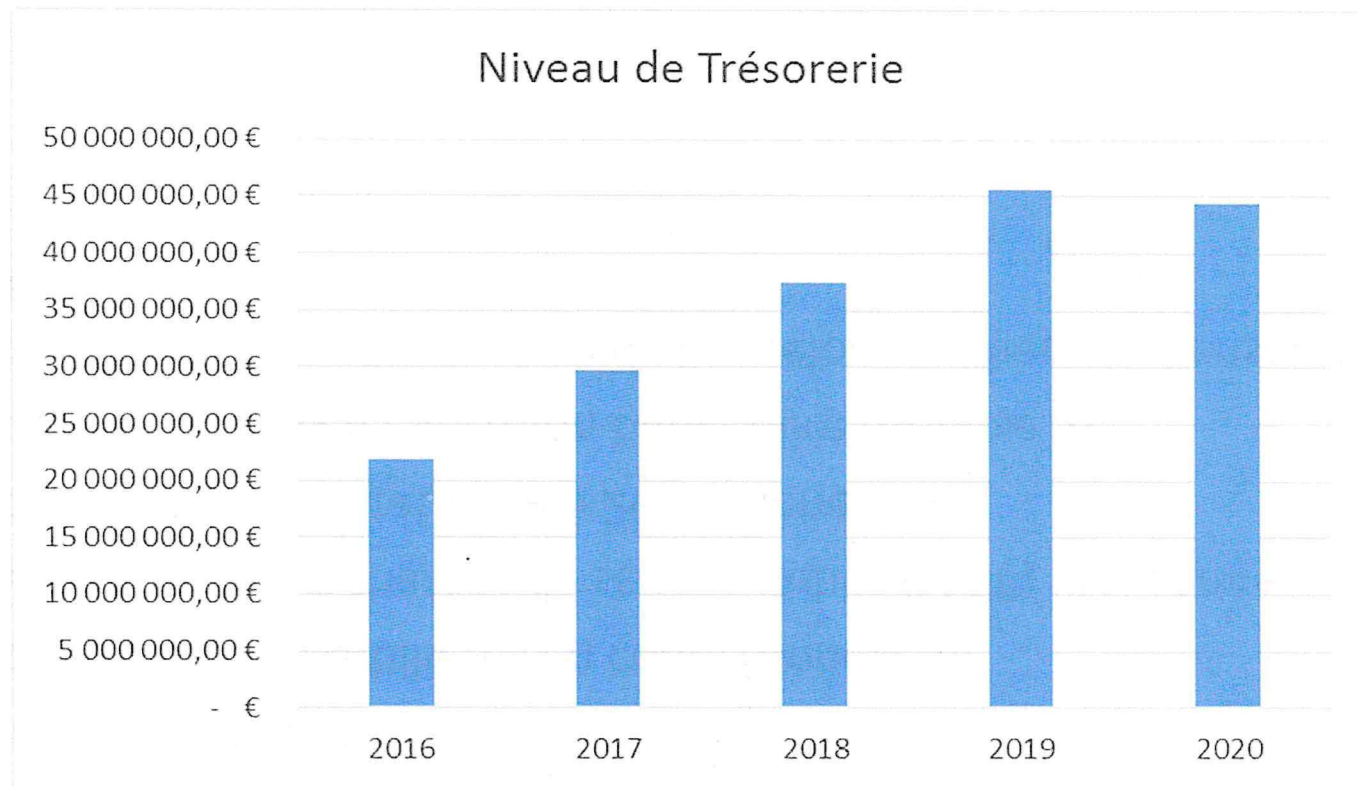
Le dialogue de gestion est basé sur des **contrats d'objectifs et de moyens**, déclinés en besoins récurrents et projets nouveaux.

- **Octobre - Novembre** : arbitrages budgétaires ;
- **Décembre** : présentation du projet de budget au conseil d'administration.

Les annexes

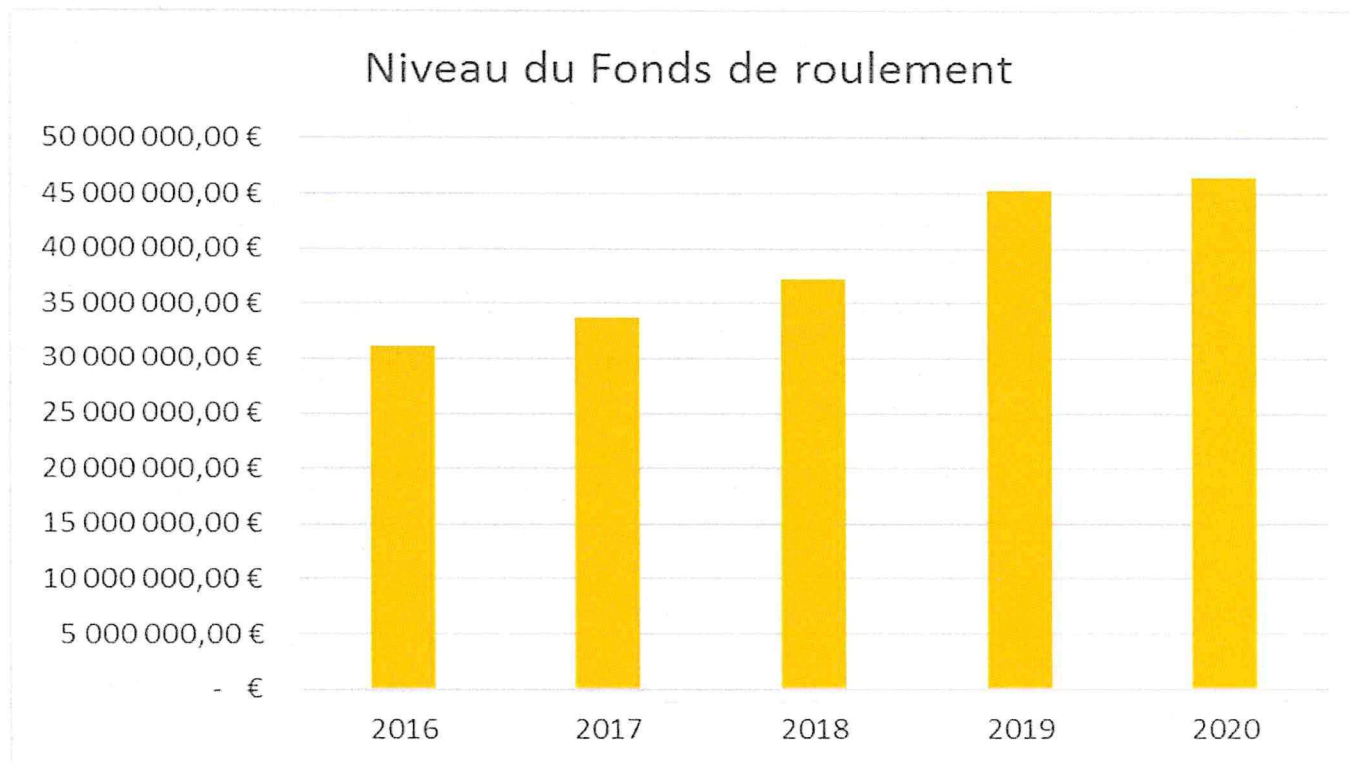
- Les indicateurs financiers (Annexe 1)
- Les opérations immobilières en cours (Annexe 2)
- La subvention pour charges de service public (SCSP) Etat (Annexes 3)
- Les comptes de résultat 2014 à 2020 (Annexe 4)
- L'évolution du taux d'exécution budgétaire (Annexe 5)
- L'évolution du taux d'exécution de l'enveloppe d'heures d'enseignement (Annexe 6)

Annexe 1: Indicateurs financiers



2016	2017	2018	2019	2020
21 819 657,00 €	29 777 312,00 €	37 528 310,00 €	45 673 819,00 €	44 476 282 €

Annexe 1 bis : Indicateurs financiers



2016	2017	2018	2019	2020
31 143 818,09 €	33 694 514 €	37 294 355 €	45 229 044 €	46 529 202 €
78 jours	81 jours	93 jours	111,7 jours	117,3 jours

Annexe 1 ter : Indicateurs financiers

Pour l'établissement principal, le FDR mobilisable au 31/12/2020 après prise en compte des provisions et des opérations pluriannuelles votées au BR1 2021 est de 14,1M€, soit 35,4 jours de fonctionnement :

Fonds de roulement net global au 31/12/2020		46 529 201,50 €
Fonds de roulement lié à des dépenses futures probables ou certaines		
1	Provisions	13 828 855,63 €
2	Emprunts et dettes assimilées	
3	Restes à réaliser sur contrats et conventions de recherche	0
4	opérations pluriannuelles : restes à réaliser sur programmes d'investissement, prélèvements dans le cadre de plan de retour à l'équilibre budgétaire	11 549 364,20 €
Fonds de roulement affecté à des activités particulières		
5	Excédents relatifs à la formation continue	0
6	Fonds de roulement appartenant à des structures comptables autonomes, non mobilisables par l'établissement	7 032 365,32 €
Éléments de fragilité potentielle du fonds de roulement		
7	Créances supérieures à deux ans non provisionnées	0
Fonds de roulement non disponible		
	TOTAL Fonds de roulement non disponible	32 410 585,15 €
Fonds de roulement disponible		
	FRNG disponible au 31/12/2020	14 118 616,35 €
8	Éventuelle réserve de financement de la trésorerie	0
	FRNG disponible au 31/12/2020 après intégration de l'éventuelle réserve de financement de la trésorerie	14 118 616,35 €

Annexe 2: les opérations immobilières en cours

	Programmation prévisionnelle	Montant total de l'opération	Reste à exécuter AE (à compter de 2021)	Reste à exécuter CP (à compter de 2021)
Opérations réglementaires				
Mise aux normes d'accessibilité des sites	2017-2021	4 370 000 €	2 839 619 €	3 305 637 €
Sécurité incendie site Montgolfier	2017-2021	2 370 000 €	183 547 €	1 074 556 €
Plan mise en sûreté PPMS	2018-2020	242 000 €	2 672 €	10 253 €
Opérations hors CPER et réglementaires				
Réalisation de voies "échelle" cour Lavoisier - site Saint-Martin	2019-2021	720 000 €	720 000 €	720 000 €
Amphi 2 et GL : remplacement des sièges, réfection peinture et sol	2019-2020	250 000 €	5 747 €	8 670 €
Aménagement de l'accueil du Musée	2019-2021	225 200 €	30 529 €	211 984 €
Déplacement de la médecine de prévention	2020-2021	160 000 €	15 017 €	15 017 €
Mise en sécurité incendie des Réserves du musée	2020-2021	250 000 €	71 751 €	243 020 €
Mise en sécurité IAT	2017-2021	350 190 €	230 821 €	264 249 €
Réhabilitation de la zone 37-39 en RDC et RDJ	2019-2021	1 400 000 €	1 313 631 €	1 400 000 €
OP - Front Office accueil poste 17	2016-2020	476 759 €		7 346 €
Ravalement de façade et remplacement menuiseries extérieures - site Gay-Lussac	2019-2021	1 843 200 €	1 764 119 €	1 843 200 €
Participation financière projet immobilier "Synergie 2"	2020-2022	1 500 000 €		1 500 000 €
Appartement du gardien site Montgolfier	2017-2020	180 945 €		3 205 €
Locaux accueil entreprises extérieures	2017-2020	370 007 €		3 744 €
Réhabilitation des locaux & optimisation des surfaces (déplacement du CDFT)	2018-2020	308 160 €		4 030 €
Reprise des structures de la salle de lecture	2009-2020	690 422 €		19 553 €
Réhabilitation de la salle des sports	2018-2021	728 900 €	6 061 €	66 727 €
Réhabilitation des locaux - atelier central reprographie	2018-2020	906 610 €		76 700 €
Reprise étanchéité Réserves du Musée	2018-2020	114 992 €		13 243 €
Rénovation des locaux de la DAG	2020-2021	400 000 €	359 969 €	400 000 €
Climatisation de la salle d'exposition du musée	2021	300 000 €	300 000 €	300 000 €
TOTAL		18 157 385 €	7 843 483 €	11 491 133 €

Annexe 2: les opérations immobilières en cours

	Programmation prévisionnelle	Montant total de l'opération	Reste à exécuter AE (à compter de 2021)	Reste à exécuter CP (à compter de 2021)
Opérations financées dans le cadre du CPER				
Réhabilitation des combles de la salle des textiles	2016-2021	2 711 979 €	- €	1 033 055 €
Réhabilitation des salles de cours 30-34	2016-2021	2 397 996 €	112 270 €	557 091 €
Réhabilitation du bâtiment accès 6	2018-2020	169 297 €	- €	90 140 €
TOTAL		5 279 272 €	112 270 €	1 680 286 €
Opérations financées dans le cadre du PLAN DE RELANCE				
Rehabilitation du bâtiment accès 6	2021-2022	2 550 968 €	2 550 968 €	2 550 968 €
TOTAL		2 550 968 €	2 550 968 €	2 550 968 €

Annexe 3 : Evolution de la subvention de charges pour service public (SCSP) attribuée par l'Etat

Subventions pour charges de service public (SCSP)	2019	2020	2021 Décision attributive du 18/01/2021	VARIATION 2021/2020	Explications Variation 2021 - 2020
Crédits de masse Salariale	92 150 487 €	93 149 991 €	93 660 754 €	510 763 €	Evolution en raison de la politique de revalorisation salariale de l'Etat (PPCR), dotation complémentaire pour emplois nouveaux transférés (CNESCO, INSEAC, criminologie) + dotation pour la mise en œuvre de la loi programmation recherche
Crédits de fonctionnement (hors opérations immobilières et actions spécifiques)	17 898 854 €	17 848 237 €	17 852 423 €	4 186 €	
Actions spécifiques	529 897 €	606 074 €	237 225 €	-368 849 €	Actions spécifiques + compensation apprentissage attribuées en fin d'exercice
Opérations immobilières	705 000 €	314 000 €	150 000 €	-164 000 €	Complément subvention accessibilité (164k€) attribuée fin 2020 Maintien subvention mise en sécurité (150k€)
Mise en réserve	-96 125 €			0 €	intégrée aux crédits de fonctionnement à compter de 2020
Total	111 188 113 €	111 918 302 €	111 900 402 €	-17 900 €	

Annexe 4 : Comptes de résultat de 2014 à 2020

	2014 (compte financier)	2015 (compte financier)	2016 (compte financier)	2017 (compte financier)	2018 (compte financier)	2019 (compte financier)	2020 (compte financier)	% Evolution 2020-2019
Produits	157 502 062 €	156 393 782 €	153 969 093 €	162 954 150 €	156 638 735 €	162 372 235 €	157 788 545 €	-2,82%
Charges	152 237 622 €	151 482 426 €	153 773 656 €	159 313 834 €	154 313 983 €	156 866 135 €	154 378 050 €	-1,59%
<i>Résultat de l'exercice</i>	5 264 439 €	4 911 356 €	195 437 €	3 640 316 €	2 324 752 €	5 506 100 €	3 410 495 €	

Annexe 5 : Evolution du taux d'exécution budgétaire

		2017 Taux Exécution	2018 Taux execution	2019 Taux exécution	2020 Taux exécution
Dépenses (AE)	Personnel	98%	97%	95%	95%
	Fonctionnement	76%	82%	85%	70%
	Investissement	73%	79%	75%	60%
	TOTAL	91%	93%	91%	87%
Dépenses (CP)	Personnel	98%	97%	95%	95%
	Fonctionnement	77%	83%	78%	71%
	Investissement	64%	63%	66%	69%
	TOTAL	91%	92%	89%	87%
Recettes	Recettes globalisées	94%	98%	93%	89%
	Recettes fléchées	37%	159%	245%	71%
	Total recettes	93%	98%	94%	89%

Annexe 6 : Evolution du taux d'exécution de l'enveloppe d'heures d'enseignement

